

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 18 juillet 2008  
(convocation du 7 juillet 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Juillet Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DAVID Jean-Louis à/c de 12 h 40  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. LABISTE Bernard à/c de 13 h 15  
Mme. BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel  
M. CAZABONNE Didier à Mme. FAYET Véronique  
M. DUCHENE Michel à M. BRON Jean-Charles  
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre  
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent à/c de 13 h 15  
M. ANZIANI Alain à M. GUICHOUX Jacques à/c 13 h 15  
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean- Paul  
M. BRUGERE Nicolas à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
Mme. COLLET Brigitte à Mme. DESSERTINE Laurence  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. DE FRANCOIS Béatrice  
M. DANJON Frédéric à Mme. CURVALE Laure  
M. DELAUX Stéphan à M. GAUTE Jean-Michel  
M. DUBOS Gérard à Mlle. DELTIMPLE Nathalie  
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain

Mlle. EL KHADIR Samira à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 13 h 00  
puis à M. MERCIER Michel à/c de 13 h 00  
Mme. FAORO Michèle à Mme. FOURCADE Paulette  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. AMBRY Stéphane à/c de 13 h 15  
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel à/c de 13 h 15  
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic  
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à/c de 13 h 15  
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT Jean-Jacques  
Mme PARCELIER Muriel à M. POIGNONEC Michel à/c de 11 h 00  
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu  
Mme. PIAZZA Arielle à M. SOLARI Joël  
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à/c de 13 h 15  
M. RAYNAL Franck à M. MILLET Thierry  
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. LIRE Marie Françoise  
M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Floirac - Association Passage à l'Art - Organisation de la manifestation Bulles en Hauts de Garonne les 29 et 30 mars 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La 7<sup>ème</sup> édition du festival annuel « Bulles en Hauts de Garonne » s'est déroulé les 29 et 30 mars 2008 à Floirac. Cette manifestation, portée, à l'origine par l'association BD en Bordelais dans le cadre du Grand Projet de Ville, a réuni les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont. Son principe est, d'année en année, de faire se dérouler ce festival, tour à tour, sur les quatre communes du G.P.V, et d'ancrer ainsi cet évènement sur un territoire qui regroupe près de 70 000 habitants.

Cette année, elle a été à nouveau organisée par l'association Passage à l'Art, créée courant 2005, dont la vocation première est le développement de projets culturels intercommunaux pérenne.

Le festival a pris ses quartiers au cœur du projet urbain et s'est tenu en partie dans la Maison des Savoirs Partagés, nouvel équipement culturel de la ville de Floirac.

Le succès public de « Bulles en Hauts de Garonne » qui avait attiré en 2007 plus de 6000 visiteurs et accueilli quelques 80 auteurs, a conforté la position de ce festival comme un rendez-vous marquant parmi les manifestations organisées sur l'agglomération bordelaise.

L'objectif de cette manifestation a été de donner un panorama le plus large possible de la production B.D actuelle, et, pour ce faire plus de 600 titres ont été présentés lors de l'édition 2008. L'association a accueilli aussi un plateau de 80 créateurs de bandes dessinées et de livres de jeunesse reconnus, et, parallèlement, elle a favorisé l'ouverture au monde par la lecture aux jeunes issus des quartiers sensibles. Elle a ainsi entendu afficher une politique culturelle intercommunale orientée vers la lecture publique qui favorise la proximité avec la population.

Avec cette manifestation, l'Aquitaine est devenue une véritable pépinière d'artistes, et, parmi les auteurs présents, se sont trouvés plusieurs créateurs locaux. Ainsi, pour la troisième année, « Bulles en Hauts de Garonne » a accueilli un artiste en résidence qui a fait découvrir son métier de scénariste et de dessinateur de bandes dessinées.

L'organisation du parcours BD en direction des jeunes a été reconduite avec la tenue d'ateliers de création avec des créateurs et des professionnels de la bande dessinée.

Des journées professionnelles de sensibilisation à l'univers de la BD ont été organisées ainsi que plusieurs expositions ludiques pour tous publics.

Des rencontres/débats ont eu lieu sur des thèmes tels que les expériences du grand reporter à la création littéraire, du roman à la bande dessinée, de la BD polar, des bric à brac créatifs.

La Communauté Urbaine qui soutient financièrement cette manifestation depuis l'origine, a été sollicitée pour reconduire son soutien financier à même hauteur qu'en 2007, soit 15 200 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 181 000 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achats	26 360	Ventes stands	2 100
Services extérieurs	9 800	Sponsors/parrainages	31 900
Autres services extérieurs	56 190	Subventions :	
Impôts et taxes	1 100	Etat DRJS	2 500
Charges de personnel	71 930	DRAC	9 000
Droits d'auteurs	620	ACSE	10 000
Valorisation des apports	15 000	CRA	24 000
		Cg33	24 000
		CUB	15 200
		Communes du GPV	39 000
		Caisse Dépôts et Consignations	3 000
		CNASEA	5 300
		Valorisation prestation GPV	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>181 000</b>		<b>181 000</b>

Compte tenu de la notoriété de cet évènement intercommunal et de ses retombées en terme d'image et de promotion pour l'agglomération bordelaise, ce soutien pourrait être reconduit en 2008.

Il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 15 200 € à l'association Passage à l'Art pour l'organisation du Festival Bulles en Hauts de Garonne qui s'est déroulé à Floirac les 29 et 30 mars 2008,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus communistes et apparenté ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 juillet 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
31 JUILLET 2008**

**PUBLIÉ LE : 31 JUILLET 2008**

M. JEAN-CHARLES BRON